



**Communiqué de presse SNICS-FSU**

## **Disparition de la santé à l'Ecole** Non à la décentralisation

Le SNICS-FSU s'oppose au projet de transfert de la santé en milieu scolaire, de l'Education nationale vers les collectivités territoriales, ainsi qu'à tout projet de création d'un service de santé scolaire en académie.

Le 15 janvier dernier, par une circulaire adressée aux Préfets, le Premier Ministre invite les collectivités territoriale à contourner l'égalité constitutionnelle pour organiser un grand service de prévention infantile externe à l'Education nationale.

Le SNICS-FSU refusera un scénario de décentralisation de la santé à l'école qui s'entendrait sur la totalité du champ, médecins et infirmier.es, y compris dans les établissements scolaires.

Les infirmier.es de l'Education nationale doivent continuer à exercer au sein des établissements scolaires au service des élèves et de leur réussite. La politique éducative sociale et de santé doit rester sous la responsabilité et la gouvernance du Ministère de l'Education nationale.

Au delà de la précipitation délibérée du projet de transfert de compétences, quelle est la légitimité d'un gouvernement qui décide d'une nouvelle structuration sans aucune évaluation, ni aucunes concertations ?

La décentralisation ne permettra plus de répondre aux besoins des élèves ni de lutter efficacement contre les inégalités sociales et de santé.

Les infirmier.es de l'Education nationale sont attaché.es au cadre ministériel et au caractère national de la politique éducative de santé à l'Ecole, plébiscitée par l'ensemble de la communauté scolaire et par 8000 des 9000 professionnelles de santé du Ministère de l'Education nationale.

Sortir les infirmier.es des établissements scolaires signerait l'abandon d'un service de qualité au profit d'intérêts corporatistes et de contingences politiciennes largement contestées.

Paris, le 05 février 2020.

### **Contacts presse :**

Saphia Guereschi-Secrétaire générale -06 87 89 13 34

Catherine Cordier – Secrétaire générale adjointe – 06 50 83 63 23

Carole Pourvendier-Secrétaire nationale-06 79 78 89 85